

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 4 juin 2012

Convocation du : 25 mai 2012

Objet : **GESTION DU PATRIMOINE**
 Convention de location locaux avec la SCI Héliotrope.

L'an deux mille douze, le quatre juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Jean-Claude Salles, Premier Vice-Président.

Secrétaire de séance : Madame Martine Barbet

Etaient présents : G. Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, F. Roux, JC Salles, B. Faure, F. Regord, JL Pelloux, P. Aubin.

Excusés : Roger Fournel, Francis Reynaud, Monique Barthelemy, Michel Mescle, Gérard Garcin
 Claudette Dargot remplacée par Nadège Lombard

Le 1^{er} Vice-Président, Jean-Claude Salles, Président de séance par délégation, informe les conseillers communautaires de la disponibilité de locaux à proximité de la Maison des Communes. En l'attente de la construction d'un bâtiment communautaire, et afin d'améliorer les conditions de travail des services administratifs, il propose de louer ces locaux appartenant à la SCI Héliotrope.

Un bail pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} août 2012, est proposé.

Le loyer mensuel est de 750 €.

Après avoir donné lecture des termes de ce bail, il demande aux conseillers communautaires de se prononcer.

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité les termes du bail avec la SCI Héliotrope, autorisent le Président à le signer et à mettre en œuvre toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2012

Publication : 18/06/2012

Pour le 1er Vice-Président



Votants = 17
Pour = 17
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le 1^{er} Vice-Président,
Jean-Claude Salles



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2012
Publication : 18/06/2012

Pour le 1er Vice-Président

